

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'émission 11/18/2025

Numéro de la version 7.0

Revision: 11/18/2025

1 Identification

Identificateur de produit

Nom du produit: Dégrisant Gel Puissance

Autres moyens d'identification

Code du produit: 6609

Emploi de la substance / de la préparation Détergents de surface

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur:

Fournisseur Osmo Wood and Colour Canada Ltd.
420 Thompson Drive - Unit 2
N1T 2K8 Cambridge, ON
Canada
Tel: 1 (844) OSMOCAN
E-mail: info@osmo.ca

Producteur Osmo Holz und Color GmbH & Co. KG
Affhüppen Esch 12
D-48231 Warendorf
Germany

Service chargé des renseignements: Département sécurité de produit
Tel.: +49 (0) 251 / 692 - 188
Fax: +49 (0) 251 / 692 - 462
e-mail: helmut.starp@osmo.de

Numéro d'appel d'urgence: Numéro de téléphone d'urgence 24h / 24 :
En cas d'urgence chimique, déversement; fuite; exposition au feu ou accident
appel jour ou nuit aux États-Unis et au Canada 1-800-424-9300
En dehors des États-Unis et du Canada 001-703-527-3887 (CCN 16475)

2 Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Lésions oculaires graves - catégorie 1 H318 Provoque de graves lésions des yeux.

Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger



GHS05

Mention d'avertissement Danger

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage: acide oxalique

(suite page 2)

CA/FR

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'émission 11/18/2025

Numéro de la version 7.0

Revision: 11/18/2025

Nom du produit: Dégrisant Gel Puissance

(suite de la page 1)

Mentions de danger

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P280 Porter un équipement de protection des yeux / un équipement de protection du visage.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un médecin.

Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:
Système de classification:
NFPA données (gamme 0-4)

Santé = 3

Inflammabilité = 0

Réactivité = 0

HMIS données (gamme 0-4)

Santé = *3

Inflammabilité = 0

Réactivité = 0

Autres dangers

Conseil : Protéger les métaux (comme par ex. les ferrures) et les plantes d'un contact direct (par ex. recouvrir les plantes d'une bâche de protection).

Toujours porter un masque de protection pendant le ponçage.

Les mesures de prudence habituelles doivent être observées en cas de manipulation de produits chimiques.

3 Composition/information sur les ingrédients

Caractérisation chimique: Mélanges
Description:

Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux:

CAS: 6153-56-6	acide oxalique	1-<5%p/p *
	⚠️ Lésions oculaires graves - catégorie 1, H318; ⚠️ Toxicité aiguë - voie orale - catégorie 4, H302; Toxicité aiguë - par contact cutané – catégorie 4, H312	

* Les plages de concentrations réelles sont conservées en tant que secret commercial.

4 Premiers soins

Description des premiers secours
Remarques générales: Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

(suite page 3)

CA/FR

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'émission 11/18/2025

Numéro de la version 7.0

Revision: 11/18/2025

Nom du produit: Dégrisant Gel Puissance

(suite de la page 2)

Après contact avec la peau:	Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.
Après contact avec les yeux:	Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin. Demander immédiatement conseil à un médecin.
Après ingestion:	Consulter immédiatement un médecin.
Principaux symptômes et effets, aigus et différés	Non disponibles.
Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires	Non disponibles.

5 Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction	
Moyens d'extinction:	Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.
Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:	Il n'y a aucune restriction d'agent extincteur pour ce mélange.
Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange	Non disponibles.
Conseils aux pompiers	
Equipement spécial de sécurité:	Aucune mesure particulière n'est requise.

6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	Porter un vêtement personnel de protection.
Pour les non-sauveteurs	Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée.
Pour les sauveteurs	Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
Précautions pour la protection de l'environnement:	Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:	Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel).

(suite page 4)

CA/FR

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'émission 11/18/2025

Numéro de la version 7.0

Revision: 11/18/2025

Nom du produit: Dégrisant Gel Puissance

(suite de la page 3)

Eliminer la matière collectée conformément au règlement.
 Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
 Assurer une aération suffisante.
 Eau chaude additionnée de produit nettoyant

Référence à d'autres rubriques

Aucune substance dangereuse n'est dégagée.
 Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
 Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
 Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manutention et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

En cas de dilution, toujours verser le produit dans l'eau et pas le contraire.
 Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
 Eviter la formation d'aérosols.
 Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
 Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
 Conserver à part les vêtements de protection.
 Eviter tout contact avec les yeux.
 Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
 Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser.
 Ne pas introduire de chiffons imbibés de produit dans les poches du pantalon.

Préventions des incendies et des explosions:

Aucune mesure particulière n'est requise.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage:

Matériau ne convenant pas pour les emballages: l'aluminium.

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Matériau ne convenant pas pour les emballages: l'acier.
 Ne conserver que dans le fût d'origine.

Indications concernant le stockage commun:

Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.
 Ne pas conserver avec les agents de réduction.

Autres indications sur les conditions de stockage:

Protéger contre le gel.

(suite page 5)

CA/FR

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'émission 11/18/2025

Numéro de la version 7.0

Revision: 11/18/2025

Nom du produit: Dégrisant Gel Puissance

(suite de la page 4)

Classe de stockage: 8 B
Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Non disponibles.

Tenir les emballages hermétiquement fermés.
 Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

8 Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

Remarques supplémentaires: Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

Contrôles de l'exposition

Equipement de protection individuel:

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Au travail, ne pas manger ni boire.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser.

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Protection respiratoire:

Utiliser un appareil de protection respiratoire uniquement en cas de formation d'aérosol ou de brouillard.

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Utiliser un masque respiratoire autonome et à épuration d'air parfaitement ajusté, conforme aux normes en vigueur, si l'évaluation du risque le requiert.

Contrôler l'état en bonne forme des gants de protection avant chaque usage.

Une protection préventive de la peau en utilisant des produits protecteurs de la peau est recommandée.

Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Protection des mains:

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'émission 11/18/2025

Numéro de la version 7.0

Revision: 11/18/2025

Nom du produit: Dégrisant Gel Puissance

(suite de la page 5)

Temps de pénétration du matériau des gants

doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Des gants dans les matériaux suivants sont appropriés comme protection contre les éclaboussures:

Caoutchouc nitrile

Protection des yeux:

Lunettes de protection hermétiques

Protection du corps:

Vêtement de protection résistant aux acides

Vêtements de travail protecteurs

9 Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales

État physique

Liquide

Couleur:

Vert clair

Odeur:

Douce

Seuil olfactif:

Non déterminé.

Point de fusion/point de congélation:

Non déterminé.

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: 100 °C

Inflammabilité

Non applicable.

Limites d'explosion:

Inférieure:

Non déterminé.

Supérieure:

Non déterminé.

Point d'éclair

Non applicable.

Température de décomposition:

Non déterminé.

valeur du pH à 20 °C:

>2,1

Viscosité:

Non déterminé.

Dynamique:

Non déterminé.

Solubilité dans/miscibilité avec

l'eau:

Entièrement miscible

Coefficient de partage: n-octanol/eau:

Non déterminé.

Pression de vapeur à 20 °C:

23 hPa

Pression de vapeur:

Densité à 20 °C:

1,09 g/cm³ (DIN 51757)

Densité relative

Non déterminé.

Caractéristiques des particules

Non applicable.

(suite page 7)

CA/FR

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'émission 11/18/2025

Numéro de la version 7.0

Revision: 11/18/2025

Nom du produit: Dégrisant Gel Puissance

(suite de la page 6)

Autres informations

Aspect:

Forme: Pâteuse

Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité

Température d'inflammation: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

Propriétés explosives: Le produit n'est pas explosif.

Changement d'état

Taux d'évaporation: Non déterminé.

10 Stabilité et réactivité

Réactivité Non disponibles.

Stabilité chimique

Décomposition thermique/ conditions à éviter: Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.

Possibilité de réactions

dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.

Conditions à éviter Non disponibles.

Matières incompatibles: Non disponibles.

Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Données toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

ATE (Valeurs d'estimation de la toxicité aiguë (ETA))

Oral	LD50	5.682 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	16.667 mg/kg

CAS: 6153-56-6 acide oxalique

Oral	LD50	375 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	20.000 mg/kg (rat)

Effet primaire d'irritation:

CAS: 6153-56-6 acide oxalique

Effet d'irritation de la peau	Schleimhautreizung
-------------------------------	--------------------

(suite page 8)

CA/FR

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'émission 11/18/2025

Numéro de la version 7.0

Revision: 11/18/2025

Nom du produit: Dégrisant Gel Puissance

(suite de la page 7)

Corrosion cutanée/irritation cutanée	
CAS: 6153-56-6 acide oxalique	
Dermique	Irritation de la peau

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	
CAS: 6153-56-6 acide oxalique	Effet d'irritation.
Irritation des yeux	

Sensibilisation respiratoire ou cutanée	
CAS: 6153-56-6 acide oxalique	
Inhalatoire	Sensibilisierung

Toxicité subaiguë à chronique:	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Indications toxicologiques complémentaires:	Nocif Irritant

Catégories cancérogènes	
IARC / CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer)	
Aucun des composants n'est compris.	
NTP / PNT (Programme National de Toxicologie)	
Aucun des composants n'est compris.	

*

12 Données écologiques

Toxicité	
Toxicité aquatique:	
CAS: 6153-56-6 acide oxalique	
EC50 / 48h	162,2 mg/l (Daphnia magna)
LC50 / 96h	160 mg/l (fish)

Persistante et dégradabilité	Non disponibles.
Potentiel de bioaccumulation	Non disponibles.
Mobilité dans le sol	Non disponibles.
Résultats des évaluations PBT et vPvB	
PBT:	Non applicable.
vPvB:	Non applicable.

(suite page 9)

CA/FR

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'émission 11/18/2025

Numéro de la version 7.0

Revision: 11/18/2025

Nom du produit: Dégrisant Gel Puissance

(suite de la page 8)

Autres effets néfastes
Autres indications écologiques:

Indications générales: Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

13 Données sur l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Emballages non nettoyés:

Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Produit de nettoyage recommandé:

Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

14 Informations relatives au transport

Numéro ONU

DOT/TMD, ADR, ADN, IMDG, IATA néant

Désignation officielle de transport de l'ONU

DOT/TMD, ADR, ADN, IMDG, IATA néant

Classe(s) de danger pour le transport

DOT/TMD, ADR, ADN, IMDG, IATA

Classe néant

Groupe d'emballage

DOT/TMD, ADR, IMDG, IATA néant

Dangers pour l'environnement:

Marine Pollutant: Non

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la

convention Marpol et au recueil IBC Non applicable.

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Non applicable.

"Règlement type" de l'ONU: néant

15 Informations sur la réglementation

(suite page 10)

CA/FR

Fiche de données de sécurité
selon RPD, Annexe 1

Date d'émission 11/18/2025

Numéro de la version 7.0

Revision: 11/18/2025

Nom du produit: Dégrisant Gel Puissance

(suite de la page 9)

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement Non disponibles.
Sara

Section 355 (extremely hazardous substances):

Aucun des composants n'est compris.

Section 313 (Specific toxic chemical listings):

None of the ingredients is listed.

TSCA (Loi sur le contrôle des substances toxiques)

Tous les composants ont la valeur ACTIVE.

Liste canadienne des substances

Liste des substances domestiques (DSL) du Canada

Tous les composants sont compris.

Liste extérieure des substances (LES) du Canada

Aucun des composants n'est compris.

Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 0.1%)

CAS: 144-62-7 acide oxalique

Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 1%)

Aucun des composants n'est compris.

Éléments d'étiquetage SGH Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).

Pictogrammes de danger



GHS05

Mention d'avertissement Danger

Composants dangereux déterminants pour

I'étiquetage: acide oxalique

Mentions de danger H318 Provoque de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

(suite page 11)

CA/FR

Fiche de données de sécurité
selon RPD, Annexe 1

Date d'émission 11/18/2025

Numéro de la version 7.0

Revision: 11/18/2025

Nom du produit: Dégrisant Gel Puissance

** Données modifiées par
rapport à la version
précédente*

Ajouts, suppressions, révisions.

Mis à jour conformément au règlement (UE) 2020/878 modifiant le règlement (CE) n °: 1907/2006 (REACH)

(suite de la page 11)

CA/FR